

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

Nicolas Franck
Président

Monsieur Paul Mathias
Doyen du groupe philosophie de l'IGEN

Paris, le 2 février 2015

Monsieur le Doyen,

Comme nous vous en avons informé le 20 janvier dernier, nous avons écrit à Madame la Ministre pour lui demander d'attribuer prioritairement le nouvel enseignement moral et civique en Terminale aux professeurs de philosophie.

En effet, pour que l'EMC ne devienne pas un nouveau catéchisme, les objectifs de son programme, « la formation d'une conscience morale, la compréhension du rôle de la règle de droit, l'exercice du jugement critique, le sens de l'engagement », gagneraient à être articulés à celui qui est assigné au programme de philosophie : « favoriser l'accès de chaque élève à l'exercice réfléchi du jugement ».

En outre, le programme d'EMC s'inscrit en contrepoint du programme de philosophie. En confiant cet enseignement aux professeurs de philosophie, on sera assuré qu'il ne sera pas utilisé pour « boucler le programme ». Aucun des thèmes de l'enseignement moral et civique ne détourne les professeurs de philosophie de l'étude des notions au programme des classes terminales.

Or, certains chefs d'établissement considèrent d'ores et déjà les professeurs d'histoire-géographie comme titulaires exclusifs des heures d'EMC, arguant d'une implication de l'Inspection générale d'histoire-géographie. De ce fait, ils opposent une fin de non-recevoir aux professeurs de philosophie qui se proposent de prendre en charge ce nouvel enseignement.

Nous vous demandons donc d'entreprendre toute démarche officielle que vous jugerez utile, attestant de l'intérêt de l'Inspection générale de philosophie pour l'EMC, qui donnera aux professeurs de philosophie un point d'appui décisif lors des discussions qui se déroulent actuellement dans les conseils pédagogiques. Il y a

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

maintenant urgence, car c'est en ce moment que se décide, dans les lycées, la répartition de la DHG.

Nous vous demandons également de favoriser l'inscription des professeurs de philosophie dans les formations à la laïcité, car, là encore, les informations dont nous disposons montrent que ce sont les professeurs d'histoire-géographie qui sont principalement concernés par ces propositions de formation.

Nous n'ignorons évidemment pas l'intérêt d'une approche historique de l'EMC. Mais qui pourrait comprendre l'attribution exclusive de cet enseignement à une seule discipline, de la Sixième et à Terminale ? Une telle pratique serait en effet contraire à la vocation transdisciplinaire de l'enseignement moral et civique et priverait les élèves d'une approche philosophique des thèmes inscrits à son programme. Telle est pourtant la situation qui semble se dessiner.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et discuter de ces questions.

Veillez agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le bureau de l'Appép,

Nicola FRANK.